

La fraternité comme lieu politique à réinvestir

LES BOULEVERSEMENTS ACTUELS VÉCUS DANS PLUSIEURS DÉMOCRATIES nous pressent à reconsidérer la fraternité sous l'angle politique. La ramener au cœur de la vie publique n'est pas chose facile. Et pourtant, c'est l'unique chemin qui se présente à nous.



▲ Antonio-Maria BAGGIO

Ces dernières années, la fraternité envisagée comme « catégorie politique » connaît un regain d'intérêt. La raison ? Depuis peu, elle est mise en parallèle avec deux autres idées dont elle avait longtemps été dissociée : la « liberté » et l'« égalité », auxquelles on attribue même une fonction similaire de « catégorie politique ». C'est la Révolution française qui a permis de concevoir la fraternité comme une catégorie politique. La même chose vaut pour la liberté et l'égalité, à condition qu'elles soient considérées, ensemble, comme des catégories du politique, à l'intérieur du nouveau cadre d'interprétation, offert par la Révolution, du projet de l'époque moderne.

L'intuition qui a donné forme au triptyque se référait à un élément dont la portée dépassait de loin l'événement historique représenté par la Révolution, aussi important fût-il. En effet, elle résumait en une formule efficace tout le programme de l'époque moderne, interprété conformément à la vision d'un humanisme abouti qui avait porté à maturité ces trois grands

principes à travers l'expérience de l'Occident au fil de son histoire. Mais aussitôt annoncée, la fraternité croule sous le poids de sa propre complexité. Elle disparaît bien vite sous la Révolution. La liberté et l'égalité, privées du principe régulateur qu'est la fraternité, commencent alors à se combattre l'une l'autre. En effet, lorsque chacun des trois principes est coupé des deux autres, il prend un sens très différent de celui que lui donne le triptyque, jusqu'à devenir parfois leur antagoniste.

Ce qui était alors simplement annoncé refait aujourd'hui surface : redécouvrir la fraternité équivaut, en réalité, à proposer une nouvelle définition de tout le triptyque, à relever le défi de s'engager sur un chemin inconnu, afin que tous ceux qui ont épousé un idéal politique et humaniste retrouvent les meilleures raisons d'espérer.

ÊTRE LIBRE DE SA DIFFÉRENCE

Il convient de préciser deux termes : « catégorie » et « politique ». En ce qui concerne le premier, nous l'employons ici à la manière d'Aristote. D'après le philosophe, les « catégories » sont les « prédicats » – ce qu'en grammaire, nous appelons « adjectifs » – les plus généraux de l'être, qui nous servent à connaître, autrement dit à produire, des concepts. Je peux ainsi ranger dans la catégorie « égalité » tous les concepts qui s'y rapportent. Les catégories, qui sont en nombre limité, nous permettent d'émettre un nombre infini de jugements sur tout ce qui existe. Le second terme, « politique », regroupe ce qui a trait à la *polis*, à la cité. Ainsi, parler de politique signifie parler de la cité et de citoyenneté. De multiples liens existent au sein



BNF-François Mitterand, Paris © Albert Huber



© D. R.

de la cité : liens du sang, d'amitié, de haine, de plaisir, d'intérêt, de jeu, etc., chacun définissant une appartenance (familiale, amicale, économique, etc.). Le lien « politique » est celui qui constitue la relation de citoyenneté, l'appartenance à la cité et uniquement celle-ci.

*C'est la Révolution française
qui a permis de concevoir
la fraternité comme une
« catégorie politique ».*

Considérer la fraternité comme une catégorie politique signifie qu'à travers elle, nous pouvons formuler un nombre illimité de jugements politiques qui sont toutefois de nature bien déterminée. En les émettant, nous formulons une pensée politique – et non une pensée d'un autre type – dans l'optique de la fraternité.

Cependant, le concept de fraternité est particulièrement complexe car il exprime une relation de parité entre deux sujets différents ayant pour origine une seule et même cause. Mais il s'agit d'une cause qui agit en appliquant un principe de différence grâce auquel on ne se

trouve pas face à deux sujets égaux, même dans le cas de sujets jumeaux. L'un et l'autre peuvent déboucher sur un choix et une direction propres qui, bien qu'éloignés, sont au départ parfaitement semblables sur le plan de la valeur humaine et de la dignité. L'égalité, entre frères, consiste dans la possibilité d'être chacun libre de sa différence.

DE L'UNIVERSEL AU PARTICULIER

Le concept de fraternité suppose donc l'existence d'une relation entre liberté (différence) et égalité (parité). Nous l'expérimentons, dans sa forme primitive, au sein de la famille naturelle. Chacun y prend acte d'une chose : si nous ne pouvons choisir nos frères, ils constituent un fait, une réalité que nous sommes forcés de reconnaître. La fraternité porte en elle un principe de réalité, qui explique la constitution de l'être humain. C'est précisément cela qui la rapproche de la politique, un domaine où nous ne pouvons pas choisir les personnes avec lesquelles nous vivons au sein de la société. Nous devons accepter leur existence et, avec elle, leur droit, égal au nôtre, d'être différentes de nous. Chaque personne a donc tout naturellement droit à la liberté et à l'égalité, qui demeurent unies grâce à la fraternité. Comme on le voit, de la dimension de la famille naturelle on passe à la dimension universelle de l'humanité.



Yole Fraternité de Benry © D. R.

Pourtant, n'oublions pas que ce chemin, expérimenté par les personnes lors de leur développement et de leur formation, et qui part de la fraternité vécue au sein de la famille « naturelle » pour aboutir à la fraternité universelle, n'est pas le seul possible. On peut aussi faire le chemin inverse, qui part de la dimension universelle pour arriver à la dimension particulière. En effet, les mythes originels des différentes civilisations – il suffit de penser au rôle de Caïn et Abel dans la tradition biblique ou encore à celui de Romulus

La fraternité est le lieu de la réalité et de la politique où nous sommes mis face à notre capacité à faire le bien et le mal collectivement.

et Remus dans le récit de la fondation de Rome – développent des conceptions de la fraternité faisant figure de véritables modèles de pensée et de comportement qui se transmettent encore aujourd'hui dans la vie quotidienne et à travers le sens que les hommes donnent à la fraternité.

La terminologie relative à la notion de père dans l'espace indo-européen ancien fournit un exemple très parlant de cet autre sens pris par les termes relationnels. Le linguiste français Émile Benveniste observe que, dans les différentes langues indo-européennes, ce terme possède deux formes principales. La première, que l'on retrouve en sanscrit, en arménien, en latin, en tokharien, en gothique, en gaélique, etc., autrement dit, dans un espace suffisamment vaste pour que l'on puisse parler d'un usage commun, et rendue en grec par *páter*, est caractéristique du sens mythologique du terme, qui désigne en général « le dieu suprême des Indo-européens ». « Dans cette figuration originelle, explique Benveniste, la relation de paternité physique est exclue »¹ ; le « páter » n'est donc pas le père personnel, qui engendre une fraternité physique, de sang, entre lui et ses enfants, mais le père collectif, que l'on invoque toujours au pluriel (comme, par exemple, dans la prière chrétienne du « Notre Père »). Il en résulte, selon moi, que cette paternité crée une fraternité de type communautaire, qui définit une relation à caractère religieux et/ou politique, bien plus vaste que la famille naturelle, et elle exerce une influence sur celle-ci.

La seconde forme, rendue en grec par *átta* désigne, quant à elle, la paternité physique, le père personnel et, par conséquent, la fraternité de sang, à caractère privé.

Comme on le voit déjà à la complexité du sens que revêt la fraternité, la condition pour l'instaurer ne saurait être utilisée superficiellement comme une solution facile, pas plus que l'on ne peut en faire une énième idéologie. La fraternité représente bien plutôt le lieu de la réalité et, par là même, le lieu de la politique, où nous sommes mis face à notre capacité à faire le bien et le mal collectivement. C'est pour cette raison que l'on ne peut penser « politiquement » sans penser « fraternellement ». La fraternité, envisagée dans sa relation avec la liberté et l'égalité, n'est pas, en soi, la solution à nos problèmes, mais elle est le lieu de vérité où nous ne pouvons que la chercher. La Révolution de 1789 n'a fait que tracer la voie. Aujourd'hui, peut-être le moment est-il venu, pour nous, de nous y engager. ■

Antonio-Maria BAGGIO
Politologue, doyen de l'institut universitaire
Sophia (Italie), responsable du RUEF
(réseau universitaire d'étude de la fraternité).

¹ Benveniste É., *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*. I. Économie, parenté, société, Paris, 1969.